



PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Territoires,  
de l'Alimentation et de la Mer

Saint-Pierre, le 24 avril 2026

## AVIS AUX USAGERS DU PORT N°02/2026

L'association sportive **La Foulée des Îles** organise à **Saint-Pierre** une course à pieds le **dimanche matin 26 avril 2026**. Le départ sera donnée à 10h00.

Intitulée « la corrida des digues », le parcours de cette course est donné en annexe. Il intègre des tronçons en zone portuaire. En particulier :

- La route d'accès aux Quais du Commerce ;
- La passerelle d'accès au Phare de Pointe aux Canons ;
- La route du quai de l'Épi ;
- La digue aux Moules.

Durant toute la durée de la course, il est demandé à tous d'être vigilant à l'approche des zones de courses, et de respecter les consignes des organisateurs.

En cas d'incident, la capitainerie remercie les usagers de l'informer par téléphone au +508 55 13 21.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon  
Tél : 05 08 55 13 21

Mél : [capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr)

BP 4217 boulevard Constantin Le Moyne  
97500 Saint-Pierre

[www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr)

